



Aytré, le mardi 25 juin 2024

DÉCISION DU MAIRE
N°29/2024

Objet : Attribution du marché de prestations de gardiennage et de contrôle des accès

Émetteur :

Commande publique
05 46 30 19 19
mp.juridique@aytre.fr

Affaire suivie par :

Ulysse TUTIAUX

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22 ;

VU le code de la commande publique, notamment son article R2122-8 ;

VU la délibération n°3 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire

VU l'appel public à la concurrence publié le 19 avril 2024 lançant la mise en concurrence des entreprises et fixant la DLRO au 13 mai 2024 à 12h00 ;

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par la Ville de confier à un opérateur économique les prestations de gardiennage et de contrôle des accès ;

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la SARL ATLANSECURITE s'est révélée l'offre économiquement la plus avantageuse ;

Le Maire DÉCIDE :

Article I :

DE RETENIR et D'ATTRIBUER le marché de travaux de rénovation des façades de la médiathèque à l'entreprise SARL ATLANSECURITE Les prestations seront rémunérées selon le bordereau des prix. Le montant annuel du marché est estimé à 6 857,83€ TTC

Article II :

Madame la directrice générale des services et Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision

Article III :

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa notification ou en déposant en ligne depuis telerecours.fr

Ce recours peut être précédé d'un recours administratif adressé à l'auteur de la décision.

Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.

Tony Loisel
Maire d'Aytré



Ville d'Aytré
Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr
aytre.fr